

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 23 avril 2024 à 19 h 30** au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, situé au 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, Salle Richelieu.

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Alexandre Provost – président du CA  
Madame Marie Josée Gagnon – vice-présidente du CA  
Madame Isabelle Aumont  
Madame Danielle Beaumont  
Madame Bianca Chamberland  
Monsieur Yanick Cloutier  
Monsieur Marc-André Gauthier  
Madame Sylvie Lamarche  
Madame Jade Lizotte  
Madame Tam Mach  
Madame Anne-Marie Noël  
Madame Sylvie Poirier

**PERMANENCE :**

Madame Marie-Claude Huberdeau - directrice générale  
Monsieur Mario Champagne - directeur général adjoint et secrétaire général  
Madame Louise Beupré - directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle  
Madame Sophie Latreille - directrice générale adjointe

**INVITÉS :**

Madame Alexandra Langlois, directrice du Service des communications  
Madame Katleen Loïselle, directrice du Service des ressources humaines (Teams)  
Madame Élisabeth Mc Donough, directrice du Service des ressources matérielles

**ABSENCE :**

Monsieur Guy Lajoie

---

## 1. Présences et ouverture de la séance

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique* et du *Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration*; la majorité des membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée à 19 h 34.

Monsieur Alexandre Provost, président, souhaite la bienvenue aux membres du CA et aux personnes du public.



**2. Ordre du jour**

[Résolution 2024-04-23-CA-01](#)

Il est proposé par madame Anne-Marie Noël :

D'adopter l'ordre du jour.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. Procès-verbal – CA du 19 mars 2024 – Adoption et suivi (document)**

[Résolution 2024-04-23-CA-02](#)

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'administration tenue le 19 mars 2024 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par madame Danielle Beaumont :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 19 mars 2024 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. Correspondance**

Aucune correspondance n'est déposée lors de la présente séance publique.

**5. Période de questions du public**

Monsieur Martin Lussier ainsi que mesdames Véronique Bélanger, Adriana Verduzco, Jodie Palardy et Cecile De Lisle, citoyens, manifestent leur désaccord quant à l'emplacement identifié pour la construction de la nouvelle école dans le secteur Saint-Luc de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en exposant différents motifs et demandent que soit réévaluées d'autres opportunités.

**6. Parole aux élèves**

Aucune question n'est adressée.

## **6.1. Vitrines sur les écoles et les centres : bourses du président, écoles Dr-Alexis-Bouthillier et Marguerite-Bourgeoys**

Dans le cadre des bourses du Président offertes à des élèves persévérants identifiés par les directions d'établissement, monsieur Alexandre Provost, remet une bourse à chacun des élèves suivants :

- Evan Côté de l'école Docteur-Alexis-Bouthillier
- Nathaniel Gordon de l'école Marguerite-Bourgeoys

## **7. Mot du président**

Monsieur Alexandre Provost souligne la semaine de l'action bénévole, tenue la semaine dernière, soit du 14 au 20 avril 2024, sous le thème « Bénévolat, c'est brillant ! ». À cet effet, il remercie tous les bénévoles impliqués dans les établissements de notre centre de services scolaire.

## **8. Mot de la directrice générale et reddition de comptes (document)**

Madame Marie-Claude Huberdeau, directrice générale, dépose le document consolidant les décisions prises par la directrice générale depuis la dernière séance du conseil d'administration.

### **8.1. Suivi du PEVR et des priorités annuelles 2023-2024 (document)**

Madame Marie-Claude Huberdeau présente le tableau de suivi des projets soutenant les priorités du *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) et des priorités administratives.

À la suite des sondages menés auprès des différents publics, du bilan de mi-année du PEVR et des résultats de la 2<sup>e</sup> étape, madame Huberdeau souligne de belles avancées et notamment en lien avec la réussite des élèves. Nous anticipons une amélioration du taux de qualification et diplomation de nos élèves après 7 ans.

## **9. Points de décision**

### **9.1 Calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration 2024-2025 – Adoption (documents)**

#### [Résolution 2024-04-23-CA-03](#)

Considérant que l'article 2.4.1 du *Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration* prévoit que le conseil d'administration détermine par résolution les dates de ses séances ordinaires;

Considérant la proposition présentée aux membres du CA lors du comité plénier tenu le 23 avril 2024;



Il est proposé par monsieur Marc-André Gauthier :

Que les séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année scolaire 2024-2025 se tiennent les mardis 27 août, 22 octobre, 10 décembre 2024 ainsi que les 28 janvier, 18 mars, 22 avril et 20 mai 2025 et le mercredi 25 juin 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

En respect de l'article 19 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, les membres du conseil d'administration, membres du personnel du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, soit **mesdames Isabelle Aumont, Bianca Chamberland, Sylvie Lamarche et Tam Mach ainsi que monsieur Yanick Cloutier se retirent temporairement de la séance**, le temps de traiter du prochain point qui est en lien avec les conditions de travail du personnel cadre. **Il est 20 h 15.**

## **9.2 Politique locale de gestion – Retour de consultation et adoption (documents)**

### [Résolution 2024-04-23-CA-04](#)

Considérant que l'article 179 du *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des centres de services scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* prévoit que le centre de services scolaire doit se doter de politiques de gestion concernant ses administrateurs, ses cadres d'école et ses cadres de centre et que l'article 180 en prévoit son contenu;

Considérant la *Politique locale de gestion* déjà en vigueur à notre centre de services scolaire, dont la dernière version a été adoptée le 18 mai 2021;

Considérant des modifications apportées au règlement ci-haut mentionné et qu'une mise à jour de notre politique doit être effectuée;

Considérant que cette politique s'inscrit dans la planification de la révision des écrits de gestion du CSSDHR présenté au CA au printemps 2023;

Considérant les consultations menées auprès des instances concernées;

Il est proposé par madame Danielle Beaumont :

Que soit adoptée la *Politique locale de gestion*, tel que déposée et présentée par madame Marie-Claude Huberdeau, directrice générale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Retour des administrateurs membres du personnel. Il est 20 h 22.**

### **9.3 Planification des besoins d'espace 2025-2035 – Retour de consultation et adoption (documents)**

#### [Résolution 2024-04-23-CA-05](#)

Considérant que l'article 272.6 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le Centre de services scolaire adopte annuellement la planification de ses besoins d'espace;

Considérant l'adoption du projet de planification des besoins d'espace 2025-2035 par le conseil d'administration, le 30 janvier 2024 (résolution 2024-01-30-CA-09);

Considérant les consultations menées auprès des municipalités locales et des municipalités régionales de comté (MRC);

Considérant qu'aucun ajustement n'a été apporté au projet de planification des besoins d'espace 2025-2035, à la suite des avis reçus des municipalités et des MRC;

Considérant que les municipalités et les MRC ont 45 jours pour transmettre une résolution au CSSDHR à l'effet d'approuver ou de refuser la planification de besoins d'espace;

Il est proposé par monsieur Yanick Cloutier :

Que le conseil d'administration adopte la planification des besoins d'espace 2025-2035 telle que présentée et que madame Marie-Claude Huberdeau, directrice générale, transmette ladite planification aux municipalités locales et aux MRC du CSSDHR et ce, tel que prévu à l'article 212 du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* du CSSDHR.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **9.4 Répartition des services éducatifs aux jeunes 2024-2025 - Retour de consultation et adoption (documents)**

#### [Résolution 2024-04-23-CA-06](#)

Considérant le projet de répartition des services éducatifs 2024-2025 adopté par le conseil d'administration, le 30 janvier 2024, aux fins de consultation (Résolution 2024-01-30-CA-10);

Considérant les consultations menées auprès du comité consultatif des services EHDAA, du comité paritaire EHDAA, du comité de parents du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, du syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (SEHR), du syndicat du personnel de soutien (SPSHR), du syndicat des professionnels (SPPM) et auprès du comité consultatif de gestion (CCG);

Il est proposé par madame Anne-Marie Noël :

D'adopter la répartition des services éducatifs 2024-2025 tel que déposée et présentée par madame Sophie Latreille, directrice générale adjointe.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9.5. Octrois de contrat**

**9.5.1. Réfection des blocs sanitaires et de la cuisine de l'école Saint-Gérard (documents)**

[Résolution 2024-04-23-CA-07](#)

Considérant que le ministère de l'Éducation a accordé une aide financière, dans le cadre de la sous-mesure 50621, au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR) pour le maintien de ses immeubles;

Considérant l'appel d'offre public effectué pour la réfection des blocs sanitaires et de la cuisine de l'école Saint-Gérard;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles ;

Considérant la recommandation du professionnel au dossier;

Il est proposé par madame Marie Josée Gagnon :

D'autoriser la conclusion du contrat pour la réfection des blocs sanitaires et de la cuisine de l'école Saint-Gérard (051) avec le plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Construction GCP Inc., au montant de 1 072 442,06 \$ (excluant les taxes).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9.5.2. Réfection de bassins de toiture et travaux connexes de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (documents)**

[Résolution 2024-04-23-CA-08](#)

Considérant que le ministère de l'Éducation a accordé une aide financière, dans le cadre de la sous-mesure 50621, au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR) pour le maintien de ses immeubles;

Considérant l'appel d'offre public pour réfection de bassins de toiture et travaux connexes à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (067);

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles;



Considérant la recommandation du professionnel au dossier;

Il est proposé par madame Anne-Marie Noël :

D'autoriser la conclusion du contrat pour la réfection de bassins de toiture et travaux connexes à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot (067) avec le plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Couverture Montréal Nord Inc., au montant de 1 056 975,00 \$ (excluant les taxes).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

En respect de l'article 19 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, les membres du conseil d'administration, membres du personnel cadre du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, soit madame **Tam Mach et monsieur Yanick Cloutier se retirent temporairement de la séance**, le temps de traiter du prochain point qui traite du lien d'emploi d'un personnel hors cadre. **Il est 20 h 32.**

**9.6. Nomination au poste de direction générale adjointe (document séance tenante)**

[Résolution 2024-04-23-CA-09](#)

Considérant le départ du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR) au 28 juin 2024 de madame Louise Beaupré, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;

Considérant le processus mis en place pour combler le poste de directrice ou directeur général(e) adjoint(e) du CSSDHR;

Considérant la recommandation unanime du comité de sélection, composé de mesdames Danielle Beaumont, Marie-Claude Huberdeau, Nancy Martin ainsi que de messieurs Carl Morissette et Alexandre Provost;

Il est proposé par monsieur Marc-André Gauthier :

D'engager madame Sylvie Ménard à titre de directrice générale adjointe du CSSDHR. Elle entrera en fonction le 27 mai 2024.

D'autoriser madame Marie-Claude Huberdeau, directrice générale du CSSDHR, à négocier et signer le contrat de travail de madame Sylvie Ménard, directrice générale adjointe, selon les termes déjà convenus.

Que, conformément à l'article 6.2.3 de la *Politique locale de gestion*, elle soit soumise à une période probatoire d'une année.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**Retour des administrateurs membres du personnel cadre. Il est 20 h 37.**

**9.7. Mandat pour une médiation (document)**

[Résolution 2024-04-23-CA-10](#)

Considérant que lors d'un comité plénier tenu au cours de l'année scolaire 2021-2022, il avait été recommandé au conseil d'administration (CA) que le Centre de services scolaire participe à un processus de médiation avec un entrepreneur ayant effectué des travaux de construction au bénéfice de l'un de ses établissements avec qui un litige existait quant aux sommes pouvant être dues;

Considérant le processus de médiation en cours et les avancées faites au dossier;

Il est proposé par madame Sylvie Poirier :

D'autoriser madame Marie-Claude Huberdeau, directrice générale, à conclure, s'il y a lieu, une entente entre l'entrepreneur concerné et le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières selon les termes et conditions convenues entre les parties dans le cadre du processus de médiation en cours, avec reddition de compte au CA.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10. Rapports de comités**

**10.1 Rapport du comité de vérification**

Madame Sylvie Poirier, administratrice, fait état du sujet traité lors de la rencontre du comité de vérification ayant eu lieu le 16 avril 2024.

Les discussions et les travaux ont porté sur le projet de modifications du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* de notre centre de services scolaire.

**10.2. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique**

Aucune rencontre du comité de gouvernance et d'éthique n'a eu lieu depuis la séance ordinaire du 19 mars 2024.

**10.3. Rapport du comité des ressources humaines**

Aucune rencontre du comité des ressources humaines n'a eu lieu depuis la séance ordinaire du 19 mars 2024.

#### 10.4 Rapport du comité consultatif du transport

Monsieur Marc-André Gauthier, administrateur, fait état des sujets traités lors de la rencontre du comité consultatif du transport ayant eu lieu le 21 mars 2024.

Les discussions et les travaux ont porté sur le projet de révision de la *Politique relative au transport scolaire*, un état de situation quant aux négociations en cours pour les contras de berlines ainsi qu'un suivi du plan d'action du Service du transport scolaire.

#### 10.5. Rapport du comité PEVR du CA

Aucune rencontre du comité PEVR du CA n'a eu lieu depuis la séance ordinaire du 19 mars 2024.

#### 10.6 Rapport du comité situations d'urgence et communication

Monsieur Mario Champagne fait état du sujet traité lors de la rencontre du comité situations d'urgence et communication ayant eu lieu le 15 mars 2024.

Les discussions et les travaux ont porté sur une communication à l'intention des parents au sujet de l'éclipse solaire du 8 avril 2024.

#### 11. Varia

Aucun point n'est ajouté.

#### 12. Levée de la séance

[Résolution 2024-04-23-CA-11](#)

Il est proposé par monsieur Marc-André Gauthier :

Que la séance soit levée à 20 h 48.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 13. Évaluation de la rencontre

*Alexandre Prouost*

---

**Président du CA**

*Mario Champagne*

---

**Secrétaire général**

